

ÉCORNAGE (ET CASTRATION) DES VEAUX SOUS ANESTHÉSIE

Objectif

Prise en charge de la douleur lors de l'écornage des veaux.

Description

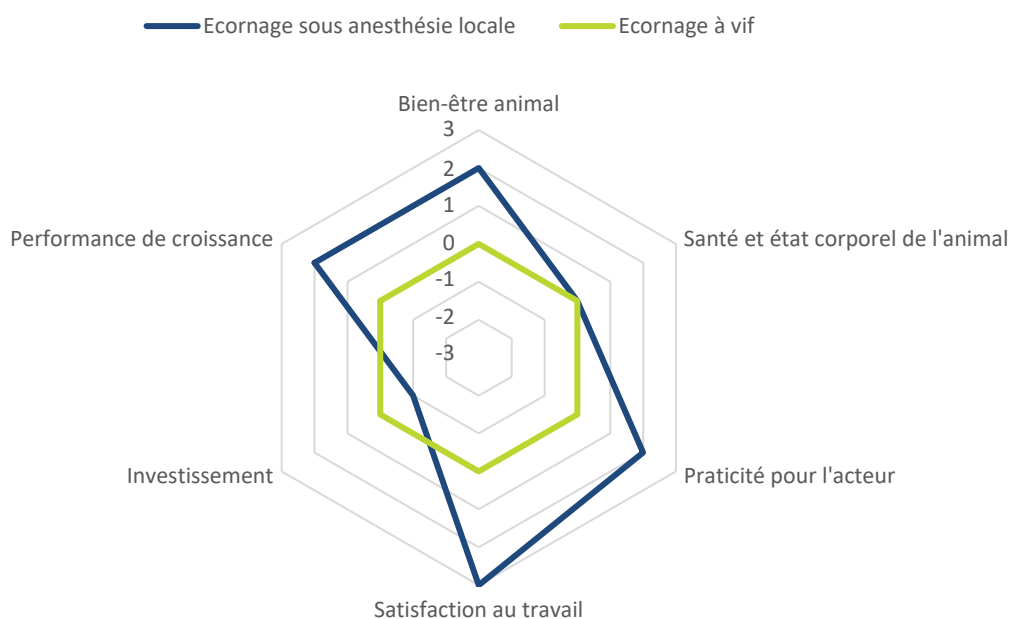
L'écornage est réalisé en même temps que la castration, à 6 semaines. L'éleveur utilise un protocole élaboré par sa vétérinaire, et qui préconise l'utilisation de 3 produits différents : un anesthésiant local (procaïne) qui permet de bloquer le signal de douleur au niveau du cornillon ; un sédatif (xylazine) qui calme le veau et diminue également la douleur, et un anti-inflammatoire (meloxicam) qui fait effet plusieurs heures après l'opération. L'agriculteur pratique un écornage thermique au gaz (le gaz chauffant plus fort que l'électricité, secondes. L'écornage est réalisé dans la nurserie, par lots de 10 veaux, avec des veaux propres et 20 cm de paille fraîche partout.

Contexte de mise en œuvre

Cette méthode d'élevage des veaux a été mise en place par un agriculteur de Loire-Atlantique, qui travaille avec 1 associé et 2 salariés dans son exploitation bovine laitière de 135ha. Les 100 vaches laitières permettent une production de 700 000l de laits annuels, en agriculture biologique. Le troupeau, constitué de Prim'Holstein pures ou croisées jersiaises, est renouvelé à 25% chaque année, afin de mieux s'adapter à un système très pâturant (2 mois en bâtiment maximum). Un projet d'atelier de transformation permettra prochainement la fabrication sur place de fromage, beurre et crème. Ce protocole a été proposé par la vétérinaire de l'exploitation, et a été adopté par l'exploitant, qui s'est rapidement rendu compte que cette pratique facilite grandement l'écornage autant pour celui qui le réalise que pour les veaux. L'éleveur écorne ses animaux dans un souci de sécurité, et oriente sa génétique vers des bovins sans cornes afin de pouvoir à terme arrêter l'écornage (une dizaine de vaches du troupeau sont déjà sans cornes, et ce nombre croit progressivement)

Retours éleveur

L'évaluation présentée ci-dessous a été réalisée par l'éleveur pratiquant l'écornage des veaux sous anesthésie, en comparaison à l'écornage des veaux à vif. Cette analyse repose sur les observations réalisées, les résultats obtenus sur l'exploitation et le ressenti de l'éleveur.



Explications des notations attribuées par l'éleveur sur l'innovation :

- **Intérêt pour l'état mental de la vache (+2)**

« Les veaux sont dehors avec leur mère, on les rentre, on les endort et l'après-midi on les envoie souvent plus loin pâturer, sur un autre niveau. Tu retournes les voir le lendemain, ils bougent pas, ils ont pas peur »
 « Avant quand on faisait ça, ils devenaient craintifs pendant quelques jours, là on a plus du tout ça »
 « On enlève du stress »

- **Praticité pour l'éleveur (+2)**

« Depuis qu'on fait ça, l'écornage c'est top, ça ne nous fait plus peur. Avant c'était contraignant, je n'aurais pas laissé faire ça à ma salariée. C'est quelque chose que maintenant je peux déléguer alors ça m'arrange »
 « Quand les veaux sont endormis, le geste est plus sûr, tu appliques ton fer tranquillement. Avant on ne tondais pas le tour des poils, pour vraiment bien localiser la corne, maintenant on le fait »
 « Il faut juste être bien organisé parce qu'à partir du moment où on les endort, ça ne dure pas longtemps »
 « Comme c'est un truc sans antibiotiques, normalement ça ne compte pas comme traitement dans la vie de l'animal. C'est pratique, surtout quand on est limités, là ce n'est pas compté »

- **Investissement (-1)**

« C'est pas très onéreux, il y en a pour 8-10€ par veau et c'est plus confortable »

Conditions nécessaires à la mise en place de cette solution

Connaître le geste pour l'anesthésie locale (se former).

Utiliser des seringues à insuline pour bien doser le sédatif.

La castration couplée à l'écornage est possible dès le 1er mois.

Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations récoltées auprès des élevages visités.